

Histoire de la langue française (24h TD)

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L4SS06P

Présentation

Ce TD entend donner des repères chronologiques pour la constitution et l'évolution du français, en situant son usage et son système par rapport à d'autres langues et pratiques langagières : langues européennes, romanes, germaniques et celtiques, latin(s), parlers régionaux, français de la francophonie et créoles à base française, mais aussi les diverses langues avec lesquelles le français a opéré des emprunts réciproques (anglais, italien, arabe, par exemple). Il définira les différentes périodes constituant des « états de langue » distincts, en soulignant d'une part l'impact des faits historiques et des facteurs culturels (volonté d'enrichir et de codifier la langue, l'idéal du « bon usage », préciosité, Révolution française), d'autre part les principaux points (phonétiques, graphiques, morphologiques, syntaxiques) sur lesquels le système a changé (présentation synthétique à partir d'exemples/ d'extraits de documents représentatifs des différents états de langue).

Objectifs

L'objectif de cet enseignement consiste à fournir un cadrage chronologique au sein duquel se situent les principaux changements intervenus entre le latin et le

français contemporain. Il abordera les points d'histoire essentiels (l'origine du français, ses rapports avec le latin, son unification progressive au détriment des dialectes, et sa place dans le monde), tout en conjuguant progression chronologique et approche thématique (histoire « interne » du français).

Évaluation

M3C en 2 sessions

* *Régime standard session 1*

TD : La note est constituée d'au moins deux épreuves, dont une en temps limité.

* *Régime dérogatoire session 1*

Une épreuve écrite en temps limité (2h) donnant lieu à une seule note

* *Session 2 dite de rattrapage*

Une épreuve écrite en temps limité (2h)

Pré-requis nécessaires

Fondamentaux en morphologie, syntaxe, phonétique.

Compétences visées

- * Connaître les repères chronologiques du processus de formation du français
- * Savoir conjuguer progression chronologique et évolution interne
- * Savoir identifier les principaux changements du français dans des documents représentatifs des différents états de langue
- * Utiliser l'approche diachronique pour comprendre les apparentes irrégularités du français contemporain

Bibliographie

Brunot, F. 1966, *Histoire de la langue française*, 13 vol., réédition, Armand Colin.

Cerquiglini, B., Corbeil, J.-C., Klinkenberg, J.-M., Peeters, B. (sous la direction de), 2000, *Le Français dans tous ses états*, Paris, Flammarion.

Chaurand J. (dir.), 1999, *Nouvelle histoire de la langue française*, Le Seuil.

Perret, M., 1998, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, SEDES.

Contact(s)

> Sabine Lemhajeb-lehmann

Responsable pédagogique

slemhajeb-lehmann@parisnanterre.fr